

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret](#) [Registre de copies de lettres envoyées FAM 1999-09-54](#)[Item](#) [Marie Moret à monsieur G. Oury, 5 mars 1894](#)

## Marie Moret à monsieur G. Oury, 5 mars 1894

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièrre de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamilièrre de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)  
Date de rédaction[5 mars 1894](#)  
Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)  
Destinataire[Oury, G.](#)  
Lieu de destinationGuise (Aisne)

### Description

RésuméRéponse à une lettre du notaire Oury en date du 3 mars 1894. Sur une demande non décrite dans la lettre, à laquelle Marie Moret ne peut donner satisfaction. Allusion à la disparition de Godin.  
SupportLe nom du destinataire, Oury, est manuscrit à la mine de plomb sur la copie de la lettre, à la suite de l'appel de la lettre « Monsieur ».

### Mots-clés

[Consultation juridique](#)

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-54  
Collation1 p. (339r)  
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

Nîmes 5 Mars 1894

Monsieur Dury

J'ai l'honneur de vous  
accuser réception de votre  
lettre du 3 courant, à laquelle  
je regrette beaucoup de ne  
pouvoir donner satisfaction.

J'entends si peu de chose  
à la question fort nous  
m'entretenez, que c'est vous  
qui me révélez qu'une étude  
peut être "avariée" (?) et qu'il  
peut y avoir là motif à ne  
pas lui confier l'acte.

Couramment extrême-  
ment douloureux pour moi  
moi auquel vous faites  
allusion, je ne me

trouvais aucunement en  
état d'imprimer quelque  
direction que ce soit à  
une affaire quelconque.

Veillez agréer, Monsieur,  
avec le regret réitéré de  
mon impuissance, l'ex-  
pression de mes sentiments  
distingués

Marie Godin

Marie Godin

Nîmes  
(Gard)